Annonces légales et judiciaires

Préfecture de la Loire

Pôle animation territoriale

PREMIER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE D'IRRIGATION DU POULAILLER

Il sera procédé à une enquête publique dans les formes prescrites par le Code de l'environnement pour la demande ci-dessus sollicitée par l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation du Poulailler, sur le territoire des communes de Précieux et de Saint-Romain-le-Puy. Cette enquête publique aura lieu **du lundi 25 mars 2024 à 9h00 au mercredi 17 avril 2024 à 15h30,** soit une durée de 22 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront ouverts dans les mairies de Précieux (siège d'enquête), Saint-Romain-le-Puy et Savigneux (siège de l'Association Syndicale Autorisée du Poulailler) aux jours et horaires habituels d'ouverture des mairies.

Dès l'ouverture de l'enquête publique, le dossier version numérique sera consultable sur le site internet suivant : https://www.registre-numerique.fr/asa-poulailler

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être obtenues auprès de Monsieur Jean DELHEUR, président de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation du Poulailler via l'adresse mail suivante : jdelheur@orange.fr

En outre, toute personne pourra, sur demande et à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête auprès de la préfecture de la Loire au Service de l'action territoriale, Pôle de l'animation territoriale, dès la publication du présent arrêté.

Monsieur Pierre GRETHA, directeur général des services retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Lyon.

Le public pourra formuler ses observations selon les possibilités suivantes :

• sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-numerique.fr/asa-poulailler

• par courrier électronique à l'adresse suivante : asa-poulailler@mail.registre-numerique.fr

• par écrit, à la mairie de Précieux, désignée siège de l'enquête, et pendant toute la durée de celle-ci, à l'attention de M. le commissaire enquêteur « enquête publique pour l'extension du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée du Poulailler sur les communes de Précieux et de St-Romain-le-Puy » ;

• lors des permanences tenues par le commissaire enquêteur aux dates et horaires définies ci-dessous :

- le jeudi 28 mars 2024 de 13h30 à 15h30, en mairie de Saint-Romain-le-Puy
- le mardi 9 avril 2024 de 13h30 à 15h30, en mairie de Précieux
- le mercredi 17 avril 2024 de 13h30 à 15h30, en mairie de Saint-Romain-Le-Puy

Pour être recevables, toutes les observations doivent être exprimées avant la clôture de l'enquête publique, soit avant le mercredi 17 avril 2024 à 15h30. Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet de la préfecture de la Loire www.loire.gouv.fr. Ils seront également tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, dans les **mairies de Savigneux, Précieux et Saint-Romain-le-Puy** ou en préfecture.

Le préfet de la Loire est l'autorité compétente pour délivrer ou refuser l'autorisation ci-dessus sollicitée.

ZOTIER TERRASSEMENT

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la SARL à associé unique "ZOTIER TERRASSEMENT " au capital de 2 500 € (apports en numéraire)

siège social : CLEPPE (Loire) 160 Rue Chemin Creux

objet social : Tous travaux de terrassement courants, travaux préparatoires, débroussaillage, remblayage, déblayage, travaux de dérochement, creusement, comblement, nivellement, remodelage des sols. Tous travaux d'entretien paysager, aménagement paysager et forestier, remodelage des sols. Toutes prestations de services, annexes, connexes ou complémentaires à l'activité. Accessoirement le négoce et le commerce de produits ou articles se rapportant aux travaux paysagers, ou travaux du bâtiment, à la maison, à l'agriculture ou à la forêt

durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Tony ZOTIER demeurant à CLEPPE (Loire) 160 Rue Chemin Creux

R.C.S. et DEPOT : ST ETIENNE

LA GERANCE

Loire LE DÉPARTEMENT

Avis

Par délibération du 18 décembre 2023, le Conseil départemental de la Loire a adopté le programme d'actions 2023-2027 du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains de l'Ouest Roannais (PAEN).

Cette délibération est affichée pendant un mois à l'Hôtel du département et dans les Mairies d'Ambierle, Lentigny, Ouches, Pouilly-les-Nonains, Renaison, Saint-Alban-les-Eaux, Saint-André-d'Apchon, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Haon-le-Vieux, Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire, Villemontais.

Ce programme peut être consulté :

- au Département de la Loire (PADD, Service agriculture agroalimentaire et forêt, 22 rue Paul Petit 42000 Saint-Etienne),
- dans les Mairies des 11 communes concernées, aux horaires d'ouverture,
- sur le site internet du Département de la Loire.

ERSILIA PHILAE

Constitution

Avis est donné de la constitution de la société "ERSILIA PHILAE" SCI au capital de 10 000 € (apports en numéraires)

siège social : ST ETIENNE (Loire), 9 Place Jean Plotton

objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement

durée : 99 ans

Gérants : Monsieur Pierre ANTONY demeurant à ST ETIENNE (Loire), 9 Place Jean Plotton et Monsieur Julien ANTONY demeurant à ST ETIENNE (Loire), 22 rue Caussidière

R.C.S. ET DEPOT : ST ETIENNE

L'ASSOCIE FONDATEUR HABILITE

CEVAJUCA

Avis de constitution

Par acte authentique reçu par Me SAURON-SAHUC, notaire à ST BONNET LES OULES (42330), le 16 février 2024, il a été constituée une SCI:

Dénomination: CEVAJUCA

Siège social: ST-BONNET-LES-OULES (42330), 36 lotissement Les coteaux de Lapra

Capital : 500 euros.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

M. Christophe GUILLOT et Mme Eliane GUBIAN dmt à SAINT-BONNET-LES-OULES (42330), 36 lotissement Les coteaux de Lapra ayant la qualité d'associés et de co-gérants.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS DE SAINT-ETIENNE

EARL RIVER RANCH

Constitution

Avis est donné de la constitution de l' « EARL RIVER RANCH », société civile au capital de 10.000 € - Siège social : 206 chemin de Rolland - 42290 SORBIERS. Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles, au sens de l'article L 311-1 du Code Rural - en particulier l'élevage de bovins, ainsi que l'élevage de chevaux de sport, toutes activités de préparation, d'entrainement et d'exploitation de chevaux de compétition dont la société détient la propriété ou la jouissance, accessoirement la prise en pension de chevaux de propriétaires. - Durée : 99 ans. RCS et dépôt : SAINT ETIENNE (Loire). Gérante : Mme Sybile VIEUX POULE : 1 chemin de l'Artaud - 42400 SAINT CHAMOND.

DESIGN ARCHITECTURE PAYSAGE

Société en liquidation
SAS à actionnaire unique
Au capital de 10 000 €
Siège social : Le Parc d'Honoré Bat. A
45 rue de la Chaux
ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)
R.C.S. : ST ETIENNE 894 691 575

Clôture de liquidation

Au termes d'une A.G.E. en date du 31 janvier 2024, l'actionnaire unique a décidé la répartition des comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation - Dépôt légal et RCS : SAINT ETIENNE

LE LIQUIDATEUR

AZ RENEW

S.A.S. au capital de 10 000 €
Siège social : SAINT ETIENNE (Loire) 17 rue de la Presse
R.C.S. : ST ETIENNE 952 046 100

Modification du capital

Par A.G.E. du 27 février 2024, la société a augmenté son capital social d'une somme de 564 € par apports en numéraire et création de 564 actions nouvelles émises au prix de 1 € l'action.

Le capital est ainsi porté à 10 564 € divisé en 10 564 actions.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. ST ETIENNE.

LE PRESIDENT,

AM BOIS

Constitution

Par acte ssp en date du 20 février 2024, il a été constitué la société:

Dénomination: AM BOIS

Forme: Société par Actions Simplifiée

Capital de 2.000,00 Euros

Siège social: 644 B Allée des Perrotins 42480LA FOUILLOUSE (Loire)

Durée: 99 ans

Objet social: Charpente, Couverture et Zinguerie

Gérants: Adrien GUICHARD, demeurant à SORBIERS (Loire), 14 Avenue Anthony Barrallon, Le Richelieu, en est le Président. M. Matthias Olivier Martin LAURENT, demeurant à LA FOUILLOUSE (Loire), 644 B Allée des Perrotins, en est le Directeur Général.

La société sera immatriculée à la Chambre des Métiers et au RCS de SAINT ETIENNE.

Les statuts ont été enregistrés au SPFE de ROANNE (Loire), le 27 février 2024, D 2024 00003445, Ref 4204P04 2024 A 00190.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 septembre 2006, Monsieur Bernard **BALDO**, en son vivant retraité, demeurant à UNIEUX (42240) 11 F rue Salvador Allende. Né à LE CHAMBON-FEUGEROLLES (42500), le 5 mars 1958. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42270) (FRANCE), le 3 février 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Eric PAILHES, membre de la Société Civile Professionnelle «Eric PAILHES, Lucas MARCOUX, Notaires Associés », titulaire de l'Office Notarial de FIRMINY (Loire), sis au 10, rue du Pont Noir, le 20 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Eric PAILHES, notaire à FIRMINY (42700), référence CRPCEN: 42012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SAINT-ETIENNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CESIS

126 rue Armand Fallières
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2

PHARMACIE RAY

Société d'exercice libéral par actions simplifiée de pharmaciens d'officine
Au capital de 10 000 €
37, rue de la Palle – Centre commercial Montchovet 42100 Saint-Étienne
RCS Saint-Étienne 500 501 002

Avis de modifications

Suivant décisions de l'Associé unique en date du 21.12.23, il a été pris acte:

- de la démission de M. Xavier Ray de ses fonctions de président avec effet du 29.02.24 et a été nommé M. Bertrand Fau, demeurant 12, avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon, en remplacement à compter du 01.03.24
- de la nouvelle dénomination à compter du 01.03.24 : PHARMACIE DE LA PALLE
- de la rectification de l'erreur matérielle constatée au niveau de l'adresse du siège social, lequel se situe 37, boulevard de la Palle, Centre commercial Montchovet – 42100 Saint-Étienne.

Le Président

---

safer Auvergne-Rhône-Alpes

SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

XA 42 24 0027 01 : superficie totale : 4 ha 70 a 91 ca dont 69 a 05 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : THELIS-LA-COMBE (4 ha 70 a 91 ca) - 'De la batey': A- 218 - 'Labatey': A- 206- 215- 216- 217(J)- 217(K)- 219- 597[203]- 676[227].

Zonage : THELIS-LA-COMBE : RNU

Libre

AS 42 24 0028 01 : superficie totale : 10 ha 37 a 24 ca dont 1 ha 65 a 70 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : MABLY (37 a 10 ca) - 'Grapigny': A- 413. NOAILLY (10 ha 00 a 14 ca) - 'Baliere': B- 319- 320- 321- 323- 326- 653[322] - 'De roanne': B- 324.

Zonage : MABLY : N - NOAILLY : N-A

Libre – vendue en 1 lot

XA 42 24 0029 01 : superficie totale : 90 a 36 ca dont 82 a 10 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : MACLAS (90 a 36 ca) - 'Brunerie basse': B- 1223- 1224- 1225- 1233- 3947[1222]- 3948 - 'De la brunarie': B- 1227.

Zonage : MACLAS : N

Libre

XA 42 24 0031 01 : superficie totale : 1 ha 44 a 13 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : SAINT-JEAN-LA-VETRE (1 ha 44 a 13 ca) - 'Du col de la loge': AI- 349[180](J)- 349[180](K) - 'Les combes': AI- 191- 352[179]- 353[346]- 354[346]- 514[351]- 516[350].

Zonage : SAINT-JEAN-LA-VETRE : RNU

Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **23/03/2024** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer **www.safer-aura.fr**, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique - 42000 SAINT-ETIENNE Cedex - Tél : 04.77.91.14.20 Mail : direction42@safer-aura.fr.

BRANSIET SUN ENERGIE

Constitution

Suivant acte sous seing privé en date à Apinac du 13 Février 2024, il a été constitué une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques ci-dessus ainsi que les suivantes :

Dénomination: BRANSIET SUN ENERGIE

Capital social : Apports en numéraire : 4.000 €

Objet : La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

La production et la vente d'électricité.

Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières,mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée : 90 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : M. BRANSIET Emmanuel demeurant 237 chemin de Gachat – 42550 APINAC.

Directeur Général : M. BRANSIET Jean demeurant Le Bruchet – 42550 APINAC.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale adoptée à la majorité des actionnaires.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Etienne.

SAS JMB IMMO

Capital de 2.000 €
31 rue de la Chambeyronnière
42290 SORBIERS
891839110 RCS ST ETIENNE

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 17.02.24, l'A.G.E. de la SAS JMB IMMO, a approuvé les comptes de liquidation de la société au 31.12.23, a donné quitus à M. Thierry PITAVAL pour sa mission de liquidateur, a donné quitus à la gérance pour l'ensemble de sa gestion et a constaté la liquidation de la société. Les comptes seront déposés au greffe du TC de ST ETIENNE et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis,
le liquidateur

PAJA

S.A.S. au capital 48 000 €
Siège social : ST ETIENNE (Loire)
22 rue Caussidière
R.C.S. : ST ETIENNE 449 051 622

Transfert du siège social

L'AGE du 29 février 2024 a décidé de transférer le siège social à ST ETIENNE (Loire) 9 Place Jean Plotton, et ce avec effet au 29 février 2024

Inscription modificative et dépôts légaux : R.C.S. : ST ETIENNE

Le Président

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 juin 2021, Mme Andrée Marie-Louise **CIZERON**, en son vivant retraitée, demeurant à L'ETRAT (42580) 1 Impasse de l'Eglise, Née à L'ETRAT (42580), le 17 novembre 1944, Veuve de M. François Jean **BONNET** et décédée à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42270) (FRANCE), le 4 novembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe GONON, membre de la SARL «GONON & Associés », dont la résidence est à ST-ETIENNE (Loire), 5, rue Mi-Carême, le 14 décembre 2023, et le contrôle de la saisine du légataire universel a été constaté aux termes d'un acte reçu par ledit notaire le 1er mars 2024, desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement savoir maître Philippe GONON susnommé, référence CRPCEN : 42005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de ST ETIENNE de l'expédition dudit PV et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis
Philippe GONON

FLAM

S.A.S. au capital de 60 000 €
Siège social : ST ETIENNE (Loire)
106 rue de la Montat
R.C.S. : ST ETIENNE 724 502 182

Modification du capital

L'AGE des actionnaires du 4 mars 2024 a décidé de :

1) réduire le capital social d'une somme de 0,815 € par voie de rachat et d'annulation de 1 action

2) d'augmenter le capital social de la somme de 0,815 € par incorporation de réserves

Le capital s'élève ainsi à 60 000 €, divisé en 73 659 actions entièrement libérées

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. : ST ETIENNE

MJR FAÇADE

S.A.S. à actionnaire unique
Au capital de 5 000 €
Siège social : 83 Rue Adamas
Zone Artisanale de Plancieux
MONTROND LES BAINS (Loire)
R.C.S. SAINT ETIENNE 853 870 350

Transfert du siège social

Par AGE du 15 février 2024, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social de MONTROND LES BAINS (Loire) 283 rue Adamas – Zone Artisanale de Plancieux à CUZIEU (Loire) 483 rue de la Coise, et ce avec effet au 15 février 2024. - Inscription modificative et dépôts légaux : R.C.S. SAINT ETIENNE.

Le Président